

IX.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

POUR L'EXERCICE 1869.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits portés au Budget de 1868, tel qu'il a été modifié, d'accord entre le Gouvernement et la section centrale, s'élèvent à la somme de fr.	12,708,963 69
Ceux qui sont portés pour 1869, montent à	12,647,353 67
Le Budget de 1869, présente donc une différence en moins de fr.	<u>61,610 02</u>

CHAPITRE I^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

Pas de changement.

CHAPITRE II.

PENSIONS ET SECOURS.

Le crédit porté au Budget pour la liquidation des premiers termes des pensions civiles, est augmenté de 4,000 francs. L'allocation primitive de 6,000 francs était insuffisante.

Une note insérée à la suite du Budget, justifie l'augmentation demandée.

CHAPITRE III.

STATISTIQUE GÉNÉRALE.

Pas de changement.

CHAPITRE IV.

FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES PROVINCES.

Les crédits extraordinaires alloués aux provinces de Brabant, Liège, Limbourg et Namur, pour dépenses de matériel, disparaissent du Budget de 1869.

CHAPITRE V.

FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES ARRONDISSEMENTS.

CHAPITRE VI.

MILICE.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE VII.

GARDE CIVIQUE.

CHAPITRE VIII.

FÊTES NATIONALES.

CHAPITRE IX.

DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.

CHAPITRE X.

LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.

CHAPITRE XI.

AGRICULTURE.

CHAPITRE XII.

VOIRIE VICINALE ET HYGIÈNE PUBLIQUE.

CHAPITRE XIII.

INDUSTRIE.

CHAPITRE XIV.

POIDS ET MESURES.

Pour tous ces chapitres il n'y a pas de changement.

CHAPITRE XV.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Lès sommes de 4,500 francs, allouées pour le matériel des Universités, et de 7,000 francs, pour les frais de rédaction du sixième rapport triennal, sur l'état de l'enseignement supérieur, disparaissent du Budget de 1869.

CHAPITRE XVI.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

L'allocation pour indemnités à accorder à des professeurs de l'enseignement moyen du 1^{er} et du 2^e degré, qui sont sans emploi, est diminuée de 4,400 francs, par suite de la mise à la pension de deux professeurs de cette catégorie.

CHAPITRE XVII.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Pas de changement.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE XVIII.

LETTRES ET SCIENCES.

La somme de fr. 19,471 89 c, demandée pour la part contributive de l'État dans les frais d'agrandissement du local qui sert de dépôt aux archives à Bruges, disparaît du Budget de 1869.

CHAPITRE XIX.

BEAUX-ARTS.

Pas de changement.

CHAPITRE XX.

SERVICE DE SANTÉ.

Le crédit de 5,000 francs, pour le prix quinquennal des sciences médicales, ne doit plus figurer au Budget de 1869.

CHAPITRE XXI.

EAUX DE SPA.

CHAPITRE XXII.

TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.

CHAPITRE XXIII.

DÉPENSES IMPRÉVUES.

Ces chapitres ne subissent aucune modification.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Recettes provenant de services ressortissant au Ministère de l'Intérieur, qui sont portées au Budget des Voies et Moyens, pour l'exercice 1869.

1 ^o Les permis de port d'armes de chasse fr.	550,000	»
2 ^o Indemnités de remplacement en matière de milice	70,000	»
3 ^o Tir national	8,000	»
4 ^o Brevets d'invention	130,000	»
5 ^o Jurys d'examen	100,000	»
6 ^o Frais de visa de diplômes médicaux	6,800	»
7 ^o École de médecine vétérinaire	58,200	»
8 ^o Jury d'examen pour la médecine vétérinaire	1,500	»
9 ^o Vente des collections des Chroniques belges inédites, du catalogue de la Bibliothèque royale, etc.	700	»
10 ^o Vente de la carte géologique	500	»
11 ^o Vente des catalogues des Musées royaux	1,200	»
12 ^o Archives générales et archives en province, produits et expéditions fr.	500	»
	<hr/>	
TOTAL. fr.	707,400	»

*TABLEAU COMPARATIF des différences entre les crédits
et ceux qui sont proposés*

Chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS PROPOSÉS POUR L'EXERCICE 1868.		
		Ordinaires.	Extraordin.	Total.
I.	Administration centrale	575,441 »	2,000 »	577,441 »
II.	Pensions et secours	45,000 »	4,094 66	49,094 66
III.	Statistique générale	19,000 »	»	19,000 »
IV.	Frais de l'administration dans les provinces	1,115,200 »	31,588 84	1,146,788 84
V.	— — dans les arrondissements.	558,000 »	»	558,000 »
VI.	Milice	70,000 »	»	70,000 »
VII.	Garde civique.	25,405 »	»	25,405 »
VIII.	Fêtes nationales	104,000 »	»	104,000 »
IX.	Décoration civique et récompenses pécuniaires	20,000 »	»	20,000 »
X.	Légion d'honneur et Croix de fer	»	222,000 »	222,000 »
XI.	Agriculture	856,000 »	84,550 »	920,550 »
XII.	Voirie vicinale et hygiène publique.	1,165,550 »	»	1,165,550 »
XIII.	Industrie	298,850 »	»	298,850 »
XIV.	Poids et mesures	75,800 »	»	75,800 »
XV.	Instruction publique. — Enseignement supérieur	1,102,520 »	8,500 »	1,110,820 »
XVI.	— — — moyen.	1,255,206 »	28,487 80	1,265,695 80
XVII.	— — — primaire	5,940,041 »	5,170 »	5,945,211 »
XVIII.	Lettres et sciences	576,740 »	97,471 89	474,211 89
XIX.	Beaux-arts	761,572 50	112,000 »	873,572 50
XX.	Service de santé	157,540 »	5,000 »	142,540 »
XXI.	Eaux de Spa	7,000 »	»	7,000 »
XXII.	Traitements de disponibilité.	»	55,952 »	55,952 »
XXIII.	Dépenses imprévues	5,900 »	»	5,900 »
	TOTAUX. fr.	12,072,168 50	656,795 19	12,708,965 69

ordinaires et extraordinaires proposés au Budget de 1868,
au Budget de 1869.

CRÉDITS PROPOSÉS POUR L'EXERCICE 1869.			DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1869 :					
Ordinaires	Extraordin.	Total	SUR LES CRÉDITS				SUR L'ENSEMBLE.	
			ORDINAIRES.		EXTRAORDINAIRES.		En plus.	En moins.
En plus.	En moins.	En plus.	En moins.	En plus.	En moins.	En plus.		
575,444	2,000	577,444	"	"	"	"	"	"
49,000	1,094 66	50,094 66	4,000	"	"	"	4,000	"
19,000	"	19,000	"	"	"	"	"	"
1,115,200	50 71	1,115,250 71	"	"	"	51,558 15	"	51,558 15
558,000	"	558,000	"	"	"	"	"	"
70,000	"	70,000	"	"	"	"	"	"
25,405	"	25,405	"	"	"	"	"	"
104,000	"	104,000	"	"	"	"	"	"
20,000	"	20,000	"	"	"	"	"	"
"	222,000	222,000	"	"	"	"	"	"
856,000	84,550	940,550	"	"	"	"	"	"
1,165,550	"	1,165,550	"	"	"	"	"	"
298,850	"	298,850	"	"	"	"	"	"
75,800	"	75,800	"	"	"	"	"	"
1,102,520	"	1,102,520	"	"	"	8,500	"	8,500
1,255,206	27,587 80	1,282,793 80	"	"	"	1,100	"	1,100
5,940,041	5,170	5,945,211	"	"	"	"	"	"
576,740	78,000	654,740	"	"	"	19,471 89	"	19,471 89
761,572 50	112,000	873,572 50	"	"	"	"	"	"
157,540	"	157,540	"	"	"	5,000	"	5,000
7,000	"	7,000	"	"	"	"	"	"
"	55,952	55,952	"	"	"	"	"	"
5,000	"	5,000	"	"	"	"	"	"
12,076,168 50	571,185 17	12,647,353 67	4,000	"	"	65,610 02	4,000	65,610 02

Diminution. fr.

61,610 02

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre de l'Intérieur et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Intérieur est fixé, pour l'exercice 1869, à la somme de *douze millions six cent quarante-sept mille trois cent cinquante-trois francs soixante-sept centimes* (fr. 12,647,553 67 c^s), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bruxelles, le 28 février 1868.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Intérieur,

EUGÈNE PIRMEZ.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

POUR L'EXERCICE 1869.

Articles	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CREDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1869		TOTAL
		CHARGES ordinaires et pé- rimentaires	CHARGES extraordinaires et temporaires	
CHAPITRE I^{er}				
ADMINISTRATION GÉNÉRALE				
<i>Personnel</i>				
1	Traitement du Ministre	21,000		
2	— des fonctionnaires employés, gens de service et gens de peine, et frais du comité de législation et d'administration générale <small>(Une somme de 10,000 francs pour être transférée de l'article 9 à l'article 133 <i>Traitements de disponibilité</i>)</small>	500,681		
<i>Matériel</i>				
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses, frais de rédaction et de souscription au <i>Bulletin administratif du Ministère de l'Intérieur</i> , matériel du bureau de la librairie	49,460	2,000	577,414 .
<i>Frais de déplacement</i>				
4	Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires	4,500 .	,	
CHAPITRE II				
PENSIONS LI SECOURS				
5	Pensions — Premier terme des pensions à accorder éventuellement	10,000 .	.	
6	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux, subvention complémentaire à la même caisse, à laquelle les employés des commissariats d'arrondissement sont affiliés	27,000 .		
7	Secours à d'anciens employés belges aux Indes, ou à leurs veuves		4,094 66	55,094 66
8	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	12,000		
CHAPITRE III				
STATISTIQUE GÉNÉRALE				
9	Frais de bureau et jetons de présence de la commission centrale de statistique — Frais de bureau des commissions provinciales — Vérification des registres de population	9,000	.	
10	Frais de rédaction et de publication des travaux du bureau de statistique générale, de la commission centrale et des commissions provinciales	10,000 .	,	19,000 .
À REPORTER		415,441	6,094 66	449,538 66

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	445,444 "	6,094 66	449,538 66
	CHAPITRE IV. FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES PROVINCES.			
	Province d'Anvers.			
11	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	42,500 "	"	
12	Traitement des employés et gens de service	58,500 "	"	
13	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	19,500 "	"	
	Province de Brabant.			
14	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	42,500 "	"	
15	Traitement des employés et gens de service	78,400 "	"	
16	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	19,500 "	"	
	Province de la Flandre occidentale.			
17	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	42,500 "	"	
18	Traitement des employés et gens de service	64,000 "	"	
19	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	19,500 "	"	
	Province de la Flandre orientale.			
20	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	42,500 "	"	
21	Traitement des employés et gens de service	74,800 "	"	
22	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	19,500 "	"	
	Province de Hainaut.			
23	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	42,500 "	"	
24	Traitement des employés et gens de service	73,500 "	"	1,115,250 71
25	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	19,500 "	"	
	Province de Liège.			
26	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	42,500 "	"	
27	Traitement des employés et gens de service	66,000 "	"	
28	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	19,500 "	"	
	Province de Limbourg.			
29	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	42,500 "	"	
30	Traitement des employés et gens de service	48,000 "	"	
31	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	15,500 "	50 71	
	Province de Luxembourg.			
32	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	42,500 "	"	
33	Traitement des employés et gens de service	48,000 "	"	
34	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	15,500 "	"	
	Province de Namur.			
35	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	42,500 "	"	
36	Traitement des employés et gens de service	58,000 "	"	
37	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	15,500 "	"	
	A REPORTER. fr.	1,558,644 "	6,143 57	1,564,789 57

POUR L'EXERCICE 1869.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	Report. fr.	1,558,644 "	6,145 37	1,564,789 37
	CHAPITRE V.			
	FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES ARRONDISSEMENTS.			
58	Traitement des commissaires d'arrondissement	190,850 "	"	558,000 "
59	Émoluments pour frais de bureau	140,650 "	"	
40	Frais de route et de tournées	26,000 "	"	
41	Frais d'exploits relatifs aux appels interjetés d'office, en vertu de l'article 7 de la loi du 1 ^{er} avril 1845	500 "	"	
	CHAPITRE VI.			
	MILICE.			
42	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impression et de voyage pour la milice. — Vacations des officiers de santé; frais d'impression des décisions et arrêtés en matière de milice.	67,900 "	"	70,000 "
45	Frais d'impression des listes alphabétiques et des registres d'inscription; frais de recours en cassation en matière de milice (loi du 18 juin 1849)	2,100 "	"	
	CHAPITRE VII.			
	GARDE CIVIQUE.			
44	Inspections générales, frais de tournées, d'impression et de fournitures de bureau, et commandants supérieurs	6,885 "	"	25,405 "
45	Achat, entretien et réparation des armes et objets d'équipement, magasin central. — Frais d'impression des états de signalement et des brevets d'officiers, et acquisitions de théories, épinglettes, etc. (Une somme de 4,185 francs pourra être transférée de l'article 44 à l'article 45.)	15,000 "	"	
46	Personnel du magasin central	5,520 "	"	
	CHAPITRE VIII.			
	FÊTES NATIONALES.			
47	Frais de célébration des fêtes nationales. — Frais d'illumination.	40,000 "	"	104,000 "
48	Tir national: prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, etc. — Subsides pour la construction de tirs et l'encouragement des tirs à la cible dans les villes ou communes — Personnel du tir et dépenses diverses.	64,000 "	"	
	CHAPITRE IX.			
	DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.			
49	Décoration civique ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité; impression et calligraphie des diplômes, frais de distribution, etc.	20,000 "	"	20,000 "
	A REPORTER. fr.	2,136,040 "	6,145 37	2,142,194 37

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	2,156,049 »	6,143 57	2,142,194 57
	CHAPITRE X. LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.			
50	Pensions de 250 francs en faveur des légionnaires et des décorés de la Croix de fer peu favorisés de la fortune; pensions de 250 francs aux blessés de septembre dont les droits auront été reconnus avant le 1 ^{er} novembre 1864; subsides à leurs veuves ou orphelins La somme qui, par suite des décès survenant parmi les pensionnés, deviendra, pour chaque exercice, sans emploi sur le crédit de 200,000 fr., sera affectée : 1 ^o A desservir de nouvelles pensions; 2 ^o A porter à 125 francs les pensions des veuves; 3 ^o A augmenter les pensions des décorés de la Croix de fer et des blessés de septembre non décorés, jusqu'à ce qu'elles atteignent le chiffre <i>maximum</i> de 1,200 francs; 4 ^o A augmenter les pensions des veuves de décorés de la Croix de fer et de blessés de septembre, proportionnellement à l'augmentation qui sera accordée aux décorés et blessés, jusqu'au chiffre <i>maximum</i> de 400 francs.	»	200,000 »	222,000 »
51	Subside au fonds spécial des blessés de septembre et à leurs familles.	»	22,000 »	
	CHAPITRE XI. AGRICULTURE.			
52	Indemnités pour bestiaux abattus	240,000 »	»	
53	Service vétérinaire; police sanitaire; bourses.	60,000 »	»	
54	Amélioration de nos races d'animaux domestiques.	95,500 »	»	
55	Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture; traitements et indemnités des secrétaires du conseil supérieur et des commissions provinciales d'agriculture; subsides pour concours et expositions; encouragements aux sociétés et aux comices agricoles; encouragements aux publications agricoles et horticoles; frais résultant de la collation des décorations agricoles; frais de missions ayant pour objet l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture; dépenses diverses	140,700 »	»	
56	<i>Enseignement professionnel de l'agriculture et de l'horticulture.</i> — Personnel de l'Institut agricole et des écoles d'horticulture de l'État; matériel de ces établissements; bourses; traitements de disponibilité; frais de conférences agricoles et horticoles, et subside pour une école forestière.	155,000 »	»	920,550 »
57	Personnel du service des défrichements en Campine	»	25,670 »	
58	Mesures relatives aux défrichements, dépenses et indemnités nécessitées par le contrôle établi pour assurer l'exécution de la loi du 25 mars 1847; pépinières d'arbres forestiers	»	27,000 »	
59	Personnel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance.	60,000 »	»	
60	Matériel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; bourses; jury vétérinaire	60,800 »	»	
61	Subside à la société royale d'horticulture de Bruxelles.	50,000 »	»	
62	Traitements de disponibilité du personnel du haras de l'État.	»	55,880 »	
	A REPORTER. fr.	2,972,049 »	312,695 57	3,284,744 57

POUR L'EXERCICE 1869.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	2,072,049 »	312,695 37	3,284,744 37
	CHAPITRE XII. VOIRIE VICINALE ET HYGIÈNE PUBLIQUE.			
63	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale et pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique; inspection des chemins vicinaux, des cours d'eau et de l'agriculture; indemnités aux commissaires voyers	1,163,550 »	»	1,163,550 »
	CHAPITRE XIII. INDUSTRIE.			
64	Frais du conseil supérieur de l'industrie et du commerce; traitement de l'inspecteur pour les affaires d'industrie et du secrétaire du conseil	12,500 »	»	
65	Enseignement professionnel : Écoles industrielles, ateliers d'apprentissage	908,500 »	»	
66	Encouragements pour des ouvrages utiles, traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle; voyages et missions; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de la commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions; frais résultant de la collation des décorations industrielles; dépenses diverses; traitement du secrétaire de la commission permanente pour les sociétés de secours mutuels	17,450 »	»	298,850 »
67	Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes	16,500 »	»	
68	Frais de publication du <i>Recueil officiel des brevets d'invention</i> ; traitement du rédacteur du <i>Recueil</i>	7,000 »	»	
	<i>Musée de l'industrie.</i>			
69	Traitement du personnel	20,650 »	»	
70	Matériel et frais divers	16,450 »	»	
	CHAPITRE XIV. POIDS ET MESURES.			
71	Traitement des vérificateurs	55,800 »	»	
72	Frais de bureau et de tournées, et frais de la commission des poids et mesures	18,000 »	»	73,800 »
75	Matériel	2,000 »	»	
	A REPORTER. fr.	4,510,249 »	312,695 37	4,822,944 37

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	4,510,249 "	312,693 37	4,822,944 37
	CHAPITRE XV. INSTRUCTION PUBLIQUE. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.			
74	Dépenses du conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur	4,000 "	"	
75	Traitements des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État	746,110 "	"	
76	Bourses. — Matériel des universités.	145,210 "	"	
77	Frais de route et de séjour, indemnités de séance des membres des jurys d'examen pour les grades académiques, pour le titre de gradué en lettres et pour le grade de professeur agrégé de l'enseignement moyen de l'un et de l'autre degré, et pour le diplôme de capacité relatif à l'enseignement de la langue flamande, de la langue allemande et de la langue anglaise, et pour le diplôme de capacité à délivrer aux élèves de la première commerciale et industrielle des athénées; salaire des huissiers des jurys, et matériel	185,000 "	"	1,102,520 "
78	Dépenses du concours universitaire. — Frais de publication et d'impression des <i>Annales des universités de Belgique</i>	10,000 "	"	
79	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du corps professoral universitaire et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de cet enseignement.	12,000 "	"	
	CHAPITRE XVI. ENSEIGNEMENT MOYEN.			
80	Dépenses du conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen.	5,000 "	"	
81	Inspection des établissements d'instruction moyenne (personnel).	20,500 "	"	
82	Frais de tournées et autres dépenses de l'inspection des établissements d'instruction moyenne	9,000 "	"	
85	Frais et bourses de l'enseignement normal pédagogique, destiné à former des professeurs pour les établissements d'instruction moyenne du degré supérieur et du degré inférieur; subsides pour aider les élèves les plus distingués de l'enseignement normal du degré supérieur qui ont terminé leurs études, à fréquenter des établissements pédagogiques étrangers; acquisition en six années, du local de l'école normale des humanités, 6 ^{me} annuité	86,928 "	19,587 80	
81	Crédits ordinaires et supplémentaires des athénées royales; augmentation de traitement aux professeurs de flamand, d'allemand et d'anglais dans les athénées royales, par application des arrêtés royaux des 27 et 28 janvier 1865	477,478 "	"	
85	Part afférente au personnel des athénées royales dans le crédit voté par la loi du 8 avril 1857, en faveur des employés de l'État dont le traitement est inférieur à 1,600 francs	2,800 "	"	1,262,593 80
86	Crédits ordinaires et supplémentaires des écoles moyennes	555,500 "	"	
87	Part afférente au personnel des écoles moyennes dans le crédit voté par la loi du 8 avril 1857, en faveur des employés de l'État dont le traitement est inférieur à 1,600 francs	50,000 "	"	
88	Bourses à des élèves des écoles moyennes	15,000 "	"	
89	Subsides à des établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne	190,000 "	"	
90	Frais du concours général entre les établissements d'instruction moyenne	25,000 "	"	
91	Indemnités aux professeurs de l'enseignement moyen du 1 ^{er} et du 2 ^{me} degré qui sont sans emploi	"	8,000 "	
92	Traitements de disponibilité	10,000 "	"	
95	Encouragements pour la publication d'ouvrages classiques; subsides, souscriptions, achats, etc.	8,000 "	"	
	A REPORTER. fr.	6,847,775 "	540,085 17	7,187,858 17

POUR L'EXERCICE 1869.

Articles	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES	CREDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1869		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	
	Report li	6,847,77 »	540,085 17	7,187,858 17
CHAPITRE XVII.				
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE				
94	Traitements de l'inspecteur général des écoles normales d'instituteurs et d'institutrices, de l'inspectrice des écoles normales d'institutrices et des inspecteurs provinciaux de l'enseignement primaire	48,200		
95	Frais de bureau de l'inspecteur général des écoles normales et des inspecteurs provinciaux de l'enseignement primaire	19,000 »		
96	Indemnités aux inspecteurs diocésains et aux inspecteurs cantonaux ecclésiastiques des écoles primaires	54,000		
97	Personnel des écoles normales de l'Etat et des sections normales primaires établies près des écoles moyennes, traitements et indemnités	114,000		
98	Traitements de disponibilité pour des professeurs des établissements normaux de l'Etat		170 »	
99	Subventions des écoles normales agréées pour la formation d'institutrices	40,000		
100	Depenses variables. Frais d'administration, impressions, registres, etc., acquisition d'ouvrages périodiques et autres pour le service spécial de l'administration de l'enseignement primaire, commission centrale de l'instruction primaire, frais de voyage de l'inspecteur général des écoles normales et de l'inspectrice des écoles normales d'institutrices, des inspecteurs provinciaux, des inspectrices déléguées, des inspecteurs ecclésiastiques des écoles protestantes et israélites, indemnités aux inspecteurs cantonaux civils, du chef des conférences et des concours, ainsi que des tournées extraordinaires, frais des jurys d'examen dans les écoles normales, matériel des établissements normaux de l'Etat, frais des conférences horticoles des instituteurs; subsides aux bibliothèques cantonales des instituteurs, bourses aux élèves instituteurs et aux élèves institutrices des diverses écoles normales; bourses de noviciat (art 28, § 2 de la loi), construction de maisons d'école, service annuel ordinaire des écoles primaires communales adoptées, subsides aux communes, subsides à des établissements spéciaux (salles d'asile et écoles d'adultes), récompenses en argent ou en livres aux instituteurs primaires qui ont prouvé d'un zèle extraordinaire et d'une grande aptitude dans l'exercice de leurs fonctions, achat de livres, d'images, etc., à distribuer par les inspecteurs aux élèves les plus méritants des écoles primaires, publications périodiques et autres, intéressant l'instruction primaire, souscriptions, acquisitions, subsides, subsides aux caisses de prévoyance des instituteurs, secours à d'anciens instituteurs et dépenses diverses	5,664,841 »		5,913,211 »
	A REPORTER li	10,787,816	541,255 17	11,153,069 17

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	10,787,816 »	545,235 17	11,133,069 17 .
	CHAPITRE XVIII. LETTRES ET SCIENCES.			
101	Subsides et encouragements; souscriptions; acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de l'archéologie nationale; sociétés littéraires et scientifiques; acquisition de publications littéraires ou scientifiques pour le service spécial de l'administration des lettres et des sciences; dépenses diverses; secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés; subsides aux veuves et aux orphelins délaissés par les littérateurs Van Ryswyck, Vankereckhove, Gaucet, Denis Soliau et H. Van Peene; prix quinquennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décemb 1845 et du 6 juillet 1851; encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical); publications des <i>Chroniques belges inédites</i> ; rédaction et publication de la table chronologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés, concernant l'histoire de la Belgique; bureau de paléographie, publication de documents rapportés d'Espagne; exécution d'une description géographique et historique du royaume de Belgique; continuation de la publication des actes des anciens états généraux	108,000 »	27,500 »	
102	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique; subsides extraordinaires à l'Académie royale de Belgique, afin de la mettre à même d'augmenter le chiffre des prix pour les principales questions portées aux programmes de ses concours; publication des anciens monuments de la littérature flamande et d'une collection des grands écrivains du pays; publication d'une biographie nationale; publication d'un texte explicatif de la carte géologique de la Belgique	50,500 »	26,200 »	
103	Observatoire royal; personnel	18,540 »	»	
104	— matériel et acquisitions	8,060 »	»	
105	Bibliothèque royale; personnel; frais de la fusion des trois fonds de la Bibliothèque royale et frais de la rédaction du catalogue général	44,500 »	»	
106	Bibliothèque royale; matériel et acquisitions	58,520 »	»	
107	Musée royal d'histoire naturelle; personnel	11,495 »	»	
108	— — matériel et acquisitions	7,000 »	»	454,740 »
109	Subside à l'Association des Bollandistes, pour la publication des <i>Acta Sanctorum</i>	»	6,000 »	
110	Archives du royaume; personnel	45,525 »	1,800 »	
111	— matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents	4,700 »	3,500 »	
112	Archives de l'État dans les provinces; personnel	55,500 »	»	
113	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes, aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives. Recouvrement d'archives restées au pouvoir du gouvernement autrichien; frais de classement, de copie et de transport, etc.	6,800 »	10,000 »	
114	Location de la maison servant de succursale au dépôt des archives de l'État	»	5,000 »	
	A REPORTER. . . . fr.	11,164,556 »	425,235 17	11,587,809 17

POUR L'EXERCICE 1869.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	11,164,556 "	425,255 17	11,587,809 17
	CHAPITRE XIX. BEAUX-ARTS.			
115	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études; encouragements à de jeunes artistes qui ont déjà donné des preuves de mérite; voyages dans le pays et à l'étranger pour les aider à développer leur talent; missions dans l'intérêt des arts; secours à des artistes qui se trouvent dans le besoin ou aux familles d'artistes décédés; encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts; subsides; souscriptions; acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; subsides aux sociétés musicales, aux écoles de musique, aux sociétés pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, etc.; subside pour l'organisation d'un grand festival annuel de musique classique à donner alternativement dans chacun des chefs-lieux de province avec le concours des villes et des provinces intéressées; commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes vivants, ou dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; encouragements à la peinture murale, avec le concours des communes et des établissements intéressés; subsides à des fabriques d'églises à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu; académies et écoles des beaux-arts autres que l'Académie d'Anvers; conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin; grands concours de composition musicale, de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure en taille douce; pensions des lauréats; frais relatifs aux grands concours; acquisition de publications et d'ouvrages pour le service spécial de l'administration des beaux-arts; dépenses diverses	425,000 "	"	
116	Académie royale d'Anvers	40,857 50	25,000 "	
117	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province de Brabant et de la ville de Bruxelles, à couvrir les dépenses tant du personnel que du matériel	71,540 "	"	
118	Conservatoire royal de musique de Liège. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville de Liège, à couvrir les dépenses tant du personnel que du matériel	40,240 "	"	
119	Musée royal de peinture et de sculpture. — Personnel	15,025 "	"	
120	— — — Matériel et acquisitions; frais d'impression et de vente du catalogue	25,400 "	"	
121	Musée Wiertz. — Personnel, conservateur des musées modernes de peinture et de sculpture, matériel et frais d'entretien	9,500 "	"	
122	Musée royal d'armures et d'antiquités. — Personnel	8,700 "	"	
125	— — — Matériel et acquisitions; frais d'impression et de vente du catalogue; frais de publication d'une édition illustrée de planches et de vignettes du catalogue des collections du Musée; création d'une section sigillographique	12,000 "	7,000 "	
124	Monument de la place des Martyrs; salaire des gardiens. — Frais de surveillance de la colonne du Congrès — Traitement du concierge du palais de la rue Ducale; frais d'entretien des locaux de ce palais et chauffage des locaux habités par le concierge; frais de surveillance du Musée moderne établi audit palais; frais de conservation, d'entretien, de chauffage et de mobilier, et frais divers imprévus de ce Musée	14,510 "	"	875,372 50
125	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique, subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	10,000 "	80,000 "	
126	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes, dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation d'objets d'art et d'archéologie, appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique	56,000 "	"	
127	Commission royale des arts et monuments. — Personnel. — Jetons de présence, frais de voyage des membres de la commission, du secrétaire et des dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales, indemnités des sténographes et frais de publication	24,600 "	"	
128	Rédaction et publication du bulletin de la commission d'art et d'archéologie	6,000 "	"	
129	Frais de route et de séjour des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la commission royale des arts et des monuments, et des membres correspondants de cette commission	6,000 "	"	
	A REPORTER. fr.	11,023,028 50	555,255 17	12,461,181 67

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1869.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	Report. . . . fr.	11,925,928 50	535,253 17	12,461,181 67
	CHAPITRE XX. SERVICE DE SANTÉ.			
130	Inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes projetés ou en exploitation; personnel; frais de route et de séjour, dépenses diverses et travaux relatifs à cette inspection; frais des commissions médicales provinciales; service sanitaire des ports de mer et des côtes; subsides en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études: 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes; récompenses pour services rendus pendant les épidémies; publications relatives aux sciences médicales; subsides, souscriptions et achat de livres, impressions et dépenses diverses. — Conseil supérieur d'hygiène publique; jetons de présence, frais de route et de séjour, frais de bureau et frais de publication des travaux du conseil.	110,200 "	"	137,540 "
151	Académie royale de médecine.	27,140 "	"	
	CHAPITRE XXI. EAUX DE SPA.			
152	Traitement du commissaire du Gouvernement près la société concessionnaire des jeux de Spa	7,000 "	"	7,000 "
	CHAPITRE XXII. TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.			
153	Traitements temporaires de disponibilité	"	53,952 "	53,952 "
	CHAPITRE XXIII. DÉPENSES IMPRÉVUES.			
154	Dépenses imprévues non libellées au Budget.	5,900 "	"	5,900 "
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. . . . fr.	12,076,168 50	571,185 17	12,647,353 67

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 28 février 1868.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Intérieur,

EUDORE PIRMEZ.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

pour l'exercice 1869.



DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE I^{er}.		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
<i>Personnel.</i>		
1	»	Traitement du Ministre
2	a.	— des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine 296,684 »
	b.	Frais résultant du comité consultatif pour les questions de législation et d'administration générale 4,000 »
<i>Matériel.</i>		
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses 43,500 »
	b.	Frais de rédaction et de souscription au <i>Bulletin administratif du Ministère de l'Intérieur</i> 5,960 »
	c.	Matériel du bureau de la librairie 4,000 »
<i>Frais de déplacement.</i>		
4	»	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.		
CHAPITRE II.		
PENSIONS ET SECOURS.		
3	»	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement
6	a.	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux 20,000 »
	b.	— supplémentaire à la même caisse, à laquelle les employés des commissariats d'arrondissement sont affiliés 7,000 »
7	»	Secours à d'anciens employés belges aux Indes ou à leurs veuves.
8	»	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse
TOTAL DU CHAPITRE II. fr.		
CHAPITRE III.		
STATISTIQUE GÉNÉRALE.		
9	a.	Jetons de présence des membres de la commission centrale fr. 3,000 »
	b.	Indemnité du secrétaire 4,500 »
	c.	Frais de bureau de la commission centrale et des commissions provinciales. — Vérification des registres de population 4,500 »
10	»	Frais de rédaction et de publication des travaux du bureau de statistique générale, de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales
TOTAL DU CHAPITRE III. fr.		

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1869.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1868.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinares et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000 »	»	21,000 »	21,000 »	»	»	
300,684 » a)	»	300,684 »	300,684 »	»	»	a) Une somme de 10,000 francs pourra être transférée de l'article 2 à l'article 153 (Traitements de disponibilité.)
49,460 »	2,000 »	51,460 »	51,460 »	»	»	
4,500 »	»	4,500 »	4,500 »	»	»	
575,444 »	2,000 »	577,444 »	577,444 »	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
10,000 »	»	10,000 »	6,000 »	a) 4,000 »	»	
27,000 »	»	27,000 »	27,000 »	»	»	Le tableau détaillé des fonctionnaires et employés pensionnés depuis le 1 ^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 1867, est joint au Budget ; il forme l'annexe n° 1.
»	4,094 66	4,094 66	4,094 66	»	»	a) Voir aux annexes la note explicative n° 2.
12,000 »	»	12,000 »	12,000 »	»	»	
49,000 »	4,094 66	53,094 66	49,094 66	4,000 »	»	
AUGMENTATION. . . . fr.				4,000 »		
9,000 »	»	9,000 »	9,000 »	»	»	
10,000 »	»	10,000 »	10,000 »	»	»	
19,000 »	»	19,000 »	19,000 »	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IV.		
FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES PROVINCES.		
<i>Province d'Anvers.</i>		
11	»	Traitement du Gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial.
12	»	Traitement des employés et gens de service
13	a.	Frais de route et de séjour fr. 1,500 »
	b.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses. 17,000 »
	c.	Dépenses imprévues 1,000 »
<i>Province de Brabant.</i>		
14	»	Traitement du Gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial.
15	»	Traitement des employés et gens de service
16	a.	Frais de route et de séjour fr. 1,700 »
	b.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses. 16,800 »
	c.	Dépenses imprévues 1,000 »
<i>Province de la Flandre occidentale.</i>		
17	»	Traitement du Gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial.
18	»	Traitement des employés et gens de service
19	a.	Frais de route et de séjour fr. 1,750 »
	b.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses. 16,750 »
	c.	Dépenses imprévues 1,000 »
<i>Province de la Flandre orientale.</i>		
20	»	Traitement du Gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial.
21	»	Traitement des employés et gens de service
22	a.	Frais de route et de séjour. fr. 1,500 »
	b.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses. 17,000 »
	c.	Dépenses imprévues 1,000 »
À REPORTER. fr.		

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1869.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1868.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
42,500	»	42,500	42,500	»	»	
58,500	»	58,500	58,500	»	»	
19,500	»	19,500	19,500	»	»	
42,500	»	42,500	42,500	»	»	
78,400	»	78,400	78,400	»	»	
19,500	»	19,500	25,805	»	6,505	»
42,500	»	42,500	42,500	»	»	
64,000	»	64,000	64,000	»	»	
19,500	»	19,500	19,500	»	»	
42,500	»	42,500	42,500	»	»	
74,800	»	74,800	74,800	»	»	
19,500	»	19,500	19,500	»	»	
525,700	»	525,700	550,005	»	6,505	»

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
			REPORT. fr.
<i>Province de Hainaut.</i>			
23	»	Traitement du Gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial.	
24	»	Traitement des employés et gens de service	
25	a.	Frais de route et de séjour fr. 2,000 »	
	b.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses. 16,000 »	
	c.	Dépenses imprévues 1,000 »	
<i>Province de Liège.</i>			
26	»	Traitement du Gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial.	
27	»	Traitement des employés et gens de service	
28	a.	Frais de route et de séjour fr. 4,690 »	
	b.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses. 16,810 »	
	c.	Dépenses imprévues 1,000 »	
<i>Province de Limbourg.</i>			
29	»	Traitement du Gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial.	
30	»	Traitement des employés et gens de service	
31	a.	Frais de route et de séjour fr. 1,500 »	
	b.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses. 15,250 71	
	c.	Dépenses imprévues 1,000 »	
<i>Province de Luxembourg.</i>			
32	»	Traitement du Gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial.	
33	»	Traitement des employés et gens de service	
34	a.	Frais de route et de séjour fr. 1,200 »	
	b.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses. 15,500 »	
	c.	Dépenses imprévues 1,000 »	
			A REPORTER. fr.

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1869.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1868.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
523,700 »	»	523,700 »	530,005 »	»	6,305 »	
42,500 »	»	42,500 »	42,500 »	»	»	
73,500 »	»	73,500 »	73,500 »	»	»	
19,500 »	»	19,500 »	19,500 »	»	»	
42,500 »	»	42,500 »	42,500 »	»	»	
66,000 »	»	66,000 »	66,000 »	»	»	
19,500 »	»	19,500 »	51,688 »	»	12,188 »	
42,500 »	»	42,500 »	42,500 »	»	»	
48,000 »	»	48,000 »	48,000 »	»	»	
15,500 »	50 71	15,550 71	22,595 84	»	7,045 13	
42,500 »	»	42,500 »	42,500 »	»	»	
48,000 »	»	48,000 »	48,000 »	»	»	
15,500 »	»	15,500 »	21,500 »	»	6,000 »	
999,200 »	50 71	999,250 71	1,030,788 84	»	51,538 13	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Province de Namur.</i>
35	»	Traitement du Gouverneur, des membres de la députation permanente du conseil provincial et du greffier provincial.
36	»	Traitement des employés et gens de service
	a.	Frais de route et de séjour. fr. 2,000 »
37	b.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses. 12,500 »
	c.	Dépenses imprévues 1,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.
		CHAPITRE V.
		FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES ARRONDISSEMENTS.
38	»	Traitement des commissaires d'arrondissement
39	»	Émoluments pour frais de bureau.
40	»	Frais de route et de tournées
41	»	Frais d'exploits relatifs aux appels interjetés d'office par les commissaires d'arrondissement, en vertu de l'article 7 de la loi du 1 ^{er} avril 1843
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
		CHAPITRE VI.
		MILICE.
42	»	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impressions et de voyage pour la levée de la milice; vacations des officiers de santé; frais d'impression des décisions et arrêts en matière de milice.
43	»	Frais d'impression des listes alphabétiques et d'inscription; frais de recours en cassation en matière de milice (loi du 18 juin 1849)
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1869.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1869.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1868.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION	DIMINUTION.	
999,200 »	50 71	999,250 71	1,050,788 84	»	31,538 13	
42,500 »	»	42,500 »	42,500 »	»	»	
58,000 »	»	58,000 »	58,000 »	»	»	
15,500 »	»	15,500 »	15,500 »	»	»	
1,115,200 »	50 71	1,115,250 71	1,146,788 84	»	31,538 13	
DIMINUTION. . . . fr.				31,538 13		
190,850 »	»	190,850 »	190,850 »	»	»	
140,650 »	»	140,650 »	140,650 »	»	»	
26,000 »	»	26,000 »	26,000 »	»	»	
500 »	»	500 »	500 »	»	»	
358,000 »	»	358,000 »	358,000 »	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
67,900 »	»	67,900 »	67,900 »	»	»	
2,100 »	»	2,100 »	2,100 »	»	»	
70,000 »	»	70,000 »	70,000 »	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VII.		
GARDE CIVIQUE.		
44	»	Inspection générale, frais de tournées, d'impressions et de fournitures de bureau; commandants supérieurs. (a
45	»	Achat, entretien et réparation des armes et objets d'équipement, magasin central, frais d'impression des états de signalement et des brevets d'officiers; acquisition de théories, épinglettes, etc.
46	»	Personnel du magasin central.
TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.		
CHAPITRE VIII.		
FÊTES NATIONALES.		
47	»	Frais de célébration des fêtes nationales; frais d'illumination.
48	a.	Tir national . prix en argent, objets d'orfèvrerie, armes, etc. fr. 25,000 »
	b.	Subsides pour la construction de tirs et l'encouragement des tirs à la cible dans les villes ou communes 20,000 »
	c.	Personnel du tir et dépenses diverses 19,000 »
TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.		
CHAPITRE IX.		
DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.		
49	»	Décoration civique et récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité; impression et calligraphie des diplômes; frais de distribution, etc.
TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.		
CHAPITRE X.		
LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.		
50	»	Pensions de 250 francs en faveur des légionnaires et des décorés de la Croix de fer peu favorisés de la fortune. — Pensions de 250 francs aux blessés de septembre dont les droits auront été reconnus avant le 1 ^{er} novembre 1864. — Subsides à leurs veuves et orphelins <small>La somme qui, par suite des décès survenant parmi les pensionnés, deviendra, pour chaque exercice, sans emploi, sur le crédit de 200,000 francs, sera affectée : 1^o à desservir de nouvelles pensions, 2^o à porter à 125 francs les pensions des veuves; 3^o à augmenter la pension des décorés de la Croix de fer et des blessés de septembre non décorés, jusqu'à ce qu'elles atteignent le chiffre maximum de 1,200 francs; 4^o à augmenter les pensions des veuves de décorés de la Croix de fer et de blessés de septembre, proportionnellement à l'augmentation qui sera accordée aux décorés et blessés, au chiffre maximum de 400 francs</small>
51	»	Subside au fonds spécial des blessés de septembre et à leurs familles.
TOTAL DU CHAPITRE X. fr.		

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1869.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1868.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
6,885	»	6,885	6,885	»	»	a) Une somme de 4,185 francs pourra être transférée de l'article 44 à l'article 45.
15,000	»	15,000	15,000	»	»	
5,520	»	5,520	5,520	»	»	
25,405	»	25,405	25,405	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
40,000	»	40,000	40,000	»	»	
64,000	»	64,000	64,000	»	»	
104,000	»	104,000	104,000	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
»	200,000	200,000	200,000	»	»	
»	22,000	22,000	22,000	»	»	
»	222,000	222,000	222,000	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XI.		
AGRICULTURE.		
52	»	Indemnités pour bestiaux abattus
53	»	Service vétérinaire; police sanitaire; bourses
54	»	Amélioration de nos races d'animaux domestiques; subsides aux provinces.
	a.	Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture fr. 18,500 »
	b.	Traitements et indemnités des secrétaires du conseil supérieur et des commissions provinciales d'agriculture 10,200 »
55	c.	Subsides pour concours et expositions; encouragements aux sociétés et aux comices agricoles. 105,000 »
	d.	Encouragements aux publications agricoles et horticoles; frais résultant de la collation des décorations agricoles; frais de missions ayant pour objet l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture; dépenses diverses 7,200 »
<i>Enseignement professionnel de l'agriculture et de l'horticulture :</i>		
	a.	Personnel de l'institut agricole et des écoles d'horticulture de l'État. 63,000 »
	b.	Matériel de ces établissements. — Bourses 44,000 »
56	c.	Traitements de disponibilité 1,000 »
	d.	Frais des conférences agricoles et horticoles; subside pour une école forestière . . . 25,000 »
57	»	Personnel du service des défrichements en Campine
58	»	Mesures relatives aux défrichements, dépenses et indemnités nécessitées par le contrôle établi pour assurer l'exécution de la loi du 25 mars 1847; pépinières d'arbres forestiers . . .
59	»	Personnel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance; traitements de disponibilité
	a.	Matériel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; bourses. fr. 63,000 »
60	b.	Jury vétérinaire 6,000 »
61	»	Subside à la Société royale d'horticulture de Bruxelles
62	»	Traitements de disponibilité du personnel du haras de l'État
		TOTAL DU CHAPITRE XI fr.

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1869.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1868.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
240,000	»	240,000	240,000	»	»	
60,000	»	60,000	60,000	»	»	
93,500	»	93,500	93,500	»	»	
140,700	»	140,700	140,700	»	»	
133,000	»	133,000	133,000	»	»	
»	23,670	23,670	23,670	»	»	
»	27,000	27,000	27,000	»	»	
69,000	»	69,000	69,000	»	»	
69,800	»	69,800	69,800	»	»	
30,000	»	30,000	30,000	»	»	
»	35,880	35,880	35,880	»	»	
836,000	84,550	920,550	920,550	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		

DEVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMERO des articles	LITTÉRA des develop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XII.		
VOIRIE VICINALE ET HYGIÈNE PUBLIQUE.		
65	a.	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale. fr. 980,000 »
	b.	Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique 150,000 »
	c.	Inspection des chemins vicinaux, des cours d'eau et de l'agriculture; indemnités aux commissaires voyers 35,550 »
		TOTAL DU CHAPITRE XII. fr.
CHAPITRE XIII.		
INDUSTRIE.		
64	a.	Frais du conseil supérieur de l'industrie et du commerce. 5,500 »
	b.	Traitement de l'inspecteur pour les affaires d'industrie et du secrétaire du conseil. . . . 7,000 »
65	a.	Enseignement professionnel. — Écoles industrielles 147,000 »
	b.	— — — Ateliers d'apprentissage. 61,500 »
66	a.	Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit ou d'éco- nomie industrielle; voyages et missions; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de bureau de la commission permanente insti- tuée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions; frais résultant de la collation des décorations industrielles; dépenses diverses 16,250 »
	b.	Indemnité du secrétaire de la commission permanente pour les sociétés de secours mutuels. 1,200 »
67	»	Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes
68	a.	Frais de publication du <i>Recueil officiel des brevets d'invention</i> 5,000 »
	b.	Traitement du rédacteur du <i>Recueil</i> 2,000 »
<i>Musée de l'industrie.</i>		
69	»	Traitement du personnel
70	a.	Laboratoire du musée fr. 9,000 »
	b.	Publication du <i>Bulletin</i> 4,000 »
	c.	Bibliothèque technique et artistique 1,800 »
	d.	Entretien des locaux, chauffage, éclairage et menues dépenses 1,650 »
		TOTAL DU CHAPITRE XIII. fr.

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1869.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.			CREDIT proposé POUR L'EXERCICE 1868.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,163,550	»	1,163,550	1,163,550	»	»	
1,165,550	»	1,165,550	1,165,550	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
12,500	»	12,500	12,500	»	»	
208,500	»	208,500	208,500	»	»	
17,450	»	17,450	17,450	»	»	
16,500	»	16,500	16,500	»	»	
7,000	»	7,000	7,000	»	»	
20,650	»	20,650	20,650	»	»	
16,450	»	16,450	16,450	»	»	
298,850	»	298,850	298,850	»	»	
DIFFÉRENCE fr.				»		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XIV.		
POIDS ET MESURES		
71	»	Traitements des vérificateurs
72	»	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs et frais de la commission des poids et mesures.
73	»	Matériel
		TOTAL DU CHAPITRE XIV. fr.
CHAPITRE XV.		
INSTRUCTION PUBLIQUE.		
—		
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.		
74	»	Dépenses du conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur
75	a.	Traitement des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État . . . fr. 726,110 »
	b.	Traitement complémentaire des professeurs ordinaires (art. 9, § 5, de la loi du 15 juillet 1849) 20,000 »
76	a.	Bourses 36,000 »
	b.	Matériel des universités 109,210 »
77	»	Frais de route et de séjour, indemnités de séance des membres des jurys d'examen pour les grades académiques, pour le titre de gradué en lettres, pour le grade de professeur agrégé de l'enseignement moyen de l'un et de l'autre degré, pour le diplôme de capacité relatif à l'enseignement de la langue flamande, de la langue allemande et de la langue anglaise, et pour le diplôme de capacité à délivrer aux élèves de la première commerciale et industrielle des athénées; salaire des huissiers des jurys et matériel
78	»	Dépenses du concours universitaire. — Frais de publication et d'impression des <i>Annales des universités de Belgique</i>
79	»	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du corps professoral universitaire, et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de cet enseignement
»	»	Frais de rédaction du 6 ^e rapport triennal sur l'état de l'enseignement supérieur; fourniture d'exemplaires de ce rapport pour le service de l'administration centrale. (Art. 50 du titre 1 ^{er} de la loi du 15 juillet 1849, sur l'enseignement supérieur donné aux frais de l'État.) (<i>Pour mémoire.</i>) .
		TOTAL DU CHAPITRE XV. fr.

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1869.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1868.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
53,800	»	53,800	53,800	»	»	
18,000	»	18,000	18,000	»	»	
2,000	»	2,000	2,000	»	»	
73,800	»	73,800	73,800	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
4,000	»	4,000	4,000	»	»	
746,110	»	746,110	746,110	»	»	
145,210	»	145,210	146,710	»	1,500 »	
185,000	»	185,000	185,000	»	»	
10,000	»	10,000	10,000	»	»	
12,000	»	12,000	12,000	»	»	
»	»	»	7,000	»	7,000 »	
1,102,520	»	1,102,520	1,110,820	»	8,500 »	
DIMINUTION. . . . fr.				8,500 »		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XVI.		
ENSEIGNEMENT MOYEN.		
80	»	Dépenses du conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen
81	»	Inspection des établissements d'instruction moyenne; personnel
82	»	Frais de tournées et autres dépenses de l'inspection des établissements d'instruction moyenne
	a.	Frais de l'école normale de l'enseignement moyen du degré supérieur (section des humanités, à Liège) fr. 34,598 »
	b.	Indemnités, matériel et dépenses ordinaires pour la section des sciences, à Gand 5,700 »
83	c.	Bourses aux élèves de l'école normale de l'enseignement moyen du degré supérieur; subsides pour aider les élèves les plus distingués de l'enseignement normal du degré supérieur, qui ont terminé leurs études, à fréquenter des établissements pédagogiques étrangers 10,000 »
	d.	Frais des deux écoles normales de l'enseignement moyen du degré inférieur. (Personnel, matériel et bourses) 36,650 »
	e.	Acquisition, en six années, du local de l'école normale des humanités; 6 ^e et dernière annuité 19,587 80
	a.	Athénées royaux. — Crédit ordinaire 500,000 »
	b.	— Crédit pour supplément de minerval 62,394 »
84	c.	— Crédit pour l'augmentation des traitements accordés par l'arrêté royal du 31 mars 1865 75,000 »
	d.	Augmentation de traitement aux professeurs de flamand, d'allemand et d'anglais, dans les athénées royaux, par application des arrêtés royaux des 27 et 28 janvier 1865. 8,084 »
	e.	Crédits pour suppléments de traitement à titre d'encouragement 32,000 »
85	»	Part afférente au personnel des athénées royaux dans le crédit voté par la loi du 8 avril 1857, en faveur des employés de l'État dont le traitement est inférieur à 1,600 francs
	a.	Écoles moyennes. — Crédit ordinaire 200,000 »
86	b.	— Crédit pour minerval permanent 71,000 »
	c.	— Crédit pour l'augmentation des traitements accordés par l'arrêté royal du 31 mars 1865 64,500 »
87	»	Part afférente au personnel des écoles moyennes dans le crédit voté par la loi du 8 avril 1857, en faveur des employés de l'État dont le traitement est inférieur à 1,600 francs
88	»	Bourses à des élèves des écoles moyennes
89	»	Subsides à des établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne, soit du premier degré, soit du second degré.
90	»	Frais du concours général entre les établissements d'instruction moyenne
91	»	Indemnités aux professeurs de l'enseignement moyen du premier et du second degré, qui sont sans emploi
92	»	Traitements de disponibilité
95	»	Encouragements pour la publication d'ouvrages classiques; subsides, souscriptions, achats
		TOTAL DU CHAPITRE XVI. fr.

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1869.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1868.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
5,000	»	5,000	» 5,000	»	»	
20,500	»	20,500	» 20,500	»	»	
9,000	»	9,000	» 9,000	»	»	
86,928	19,587 80	106,515 80	106,515 80	»	»	
477,478	»	477,478	» 477,478	»	»	
2,800	»	2,800	» 2,800	»	»	
555,500	»	555,500	» 555,500	»	»	
50,000	»	50,000	» 50,000	»	»	
15,000	»	15,000	» 15,000	»	»	
190,000	»	190,000	» 190,000	»	»	
25,000	»	25,000	» 25,000	»	»	
»	8,000	8,000	» 9,100	»	a) 1,100	a) Le crédit a été diminué de 1,100 francs par suite de la mise à la pension de deux anciens professeurs qui recevaient une indemnité sur ce crédit.
10,000	»	10,000	» 10,000	»	»	
8,000	»	8,000	» 8,000	»	»	
1,235,206	27,587 80	1,262,595 80	1,265,695 80	»	1,100	»
DIMINUTION fr.				1,100		»

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XVII.		
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.		
94	»	Traitements de l'inspecteur général des écoles normales d'instituteurs et d'institutrices, de l'inspectrice des écoles normales d'institutrices, et des inspecteurs provinciaux de l'enseignement primaire.
95	»	Frais de bureau de l'inspecteur général des écoles normales et des inspecteurs provinciaux de l'enseignement primaire
96	»	Indemnités aux inspecteurs diocésains et aux inspecteurs cantonaux ecclésiastiques des écoles primaires.
97	»	Personnel des écoles normales de l'État et des sections normales primaires établies près des écoles moyennes; traitements et indemnités
98	»	Traitements de disponibilité pour les professeurs des établissements normaux de l'État
99	»	Subventions aux écoles normales agréées pour la formation d'institutrices.
	»	Dépenses variables :
	a.	Frais d'administration, impressions, registres, etc.; acquisition d'ouvrages périodiques et autres pour le service spécial de l'administration de l'enseignement primaire . . fr. 2,000 »
	b.	Commission centrale de l'instruction primaire 6,000 »
	c.	Frais de voyage de l'inspecteur général des écoles normales et de l'inspectrice des écoles normales d'institutrices 4,000 »
	d.	Frais de voyage des inspecteurs provinciaux 21,000 »
	e.	Id. des inspectrices déléguées 4,000 »
	f.	Id. des inspecteurs ecclésiastiques des écoles protestantes et israélites. 500 »
	g.	Indemnités aux inspecteurs cantonaux civils, du chef des conférences et des concours, ainsi que des tournées extraordinaires 10,000 »
	h.	Frais des jurys d'examen dans les écoles normales 25,000 »
	i.	Matériel des établissements normaux de l'État. 20,000 »
	k.	Frais des conférences horticoles des instituteurs 10,000 »
	l.	Subsides aux bibliothèques cantonales des instituteurs 8,000 »
100	m.	Bourses aux élèves instituteurs et aux élèves institutrices des diverses écoles normales 284,000 »
	n.	Bourses de noviciat. (Art. 28, § 2 de la loi). 4,000 »
	o.	Construction de maisons d'école 150,000 »
	p.	Service annuel ordinaire des écoles primaires communales et adoptées; subsides aux communes 2,808,341 »
	q.	Subsides à des établissements spéciaux (salles d'asile et écoles d'adultes) . . . 230,000 »
	r.	Récompenses en argent ou en livres aux instituteurs qui font preuve d'un zèle extraordinaire et d'une grande aptitude dans l'exercice de leurs fonctions . . 20,000 »
	s.	Achat de livres, d'images, etc., à distribuer par les inspecteurs aux élèves les plus méritants des écoles primaires 2,000 »
	t.	Publications périodiques et autres intéressant l'instruction primaire; souscriptions, acquisitions, subsides. 20,000 »
	u.	Subsides aux caisses de prévoyance des instituteurs 18,000 »
	v.	Secours à d'anciens instituteurs et dépenses diverses. 18,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE XVII. fr.

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1869.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1868.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
48,200	»	48,200	48,200	»	»	
19,000	»	19,000	19,000	x	»	
54,000	»	54,000	54,000	»	»	
114,000	»	114,000	114,000	»	»	
»	5,170	5,170	5,170	»	»	
40,000	»	40,000	40,000	»	»	
3,664,841	»	3,664,841	3,664,841	»	»	
3,940,041	5,170	3,945,211	3,945,211	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XVIII.		
LETTRES ET SCIENCES.		
	a.	Subsides et encouragements; souscriptions, acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de l'archéologie nationale; sociétés littéraires et scientifiques; acquisition de publications et d'ouvrages littéraires et scientifiques pour le service spécial de l'administration des lettres et des sciences; dépenses diverses; secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés fr. 78,000 »
	b.	Subsides aux veuves et orphelins délaissés par les littérateurs Van Ryswyck, Van-kerckhoven, Gaucet, Denis Sotiau et H. Van Peene 3,000 »
	c.	Prix quinquennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1843 et du 6 juillet 1851 3,000 »
101	d.	Encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical) 23,000 »
	e.	Publication des Chroniques belges inédites; rédaction et publication de la Table chronologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique 11,000 »
	f.	Bureau de paléographie. — Traitement du chef de bureau. 3,000 »
	g.	Publication des documents rapportés d'Espagne 4,000 »
	h.	Exécution d'une description géographique et historique du royaume de Belgique. 2,000 »
	i.	Continuation de la publication des actes des anciens états généraux 4,500 »
	a.	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique 47,500 »
	b.	Subsides extraordinaires à l'Académie de Belgique, afin de la mettre à même d'augmenter le chiffre des prix pour les principales questions portées aux programmes de ses concours 3,000 »
102	c.	Publication des anciens monuments de la littérature flamande et d'une collection des grands écrivains du pays 15,000 »
	d.	Publication d'une biographie nationale. 8,000 »
	e.	— d'un texte explicatif de la carte géologique de Belgique 3,200 »
103	»	Observatoire royal; personnel; salaire des gens de service
104	»	-- frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions.
105	»	Bibliothèque royale; personnel; frais de fusion des trois fonds et rédaction du catalogue général.
106	»	— matériel et acquisitions
A REPORTER. fr.		

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1869.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1868.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
108,000	27,500	135,500	135,500	»	»	
50,500	26,200	76,700	76,700	»	»	
18,540	»	18,540	18,540	»	»	
8,060	»	8,060	8,060	»	»	
44,500	»	44,500	44,500	»	»	
38,520	»	38,520	38,520	»	»	
267,920	53,700	321,620	321,620	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
107	»	Musée royal d'histoire naturelle; personnel
108	»	— — matériel et acquisitions
109	»	Subside à l'association des Bollandistes, pour la publication des <i>Acta Sanctorum</i>
110	»	Archives du royaume à Bruxelles; personnel; frais de classement des archives espagnoles
111	»	— — matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents.
112	»	Archives de l'État dans les provinces; personnel
113	a.	Frais de publication des inventaires des archives; frais de recouvrement de documents provenant des archives tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives. fr. 6,800 »
	b.	Recouvrement d'archives restées au pouvoir du Gouvernement autrichien; frais de classement, de copie, de transport, etc. 10,000 »
	c.	Agrandissement du local qui sert de dépôt aux archives de l'État à Bruges. (Part contributive de l'État. <i>Pour mémoire.</i>) »
114	»	Location de la maison servant de succursale au dépôt des archives de l'État
		TOTAL DU CHAPITRE XVIII. fr.
CHAPITRE XIX.		
BEAUX-ARTS.		
115	a.	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études fr. 14,000 »
	b.	Encouragements à de jeunes artistes qui ont déjà donné des preuves de mérite; voyages dans le pays et à l'étranger, pour les aider à développer leur talent; missions dans l'intérêt des arts; secours à des artistes qui se trouvent dans le besoin, ou aux familles d'artistes décédés 13,000 »
	c.	Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles; aux publications relatives aux beaux-arts; subsides, souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique, etc. 50,000 »
	d.	Subsides aux sociétés musicales; aux écoles de musique; aux villes pour l'institution de grands festivals de musique classique; aux sociétés pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, etc. 25,000 »
	e.	Subsides pour l'organisation d'un grand festival annuel de musique classique à donner alternativement dans chacun des chefs-lieux de province avec le concours des villes et des provinces intéressées 6,000 »
	f.	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes vivants, ou dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art 100,000 »
		A REPORTER. . . fr. 188,000 »

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1869.

CREDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.			CREDIT proposé POUR L'EXERCICE 1868.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinares et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
267,920 »	53,700 »	321,620 »	321,620 »	»	»	
11,495 »	»	11,495 »	11,495 »	»	»	
7,000 »	»	7,000 »	7,000 »	»	»	
»	6,000 »	6,000 »	6,000 »	»	»	
45,323 »	1,800 »	47,123 »	47,123 »	»	»	
4,700 »	3,500 »	8,200 »	8,200 »	»	»	
33,500 »	»	33,500 »	33,500 »	»	»	
6,800 »	10,000 »	16,800 »	36,271 89	»	19,471 89	
»	3,000 »	3,000 »	3,000 »	»	»	
376,740 »	78,000 »	454,740 »	474,211 89	»	19,471 89	
DIMINUTION. . . . fr.				19,471 89		

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1869.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1868.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
425,000 »	»	425,000 »	425,000 »	»	»	
40,857 50	25,000 »	65,857 50	65,857 50	»	»	
71,540 »	»	71,540 »	71,540 »	»	»	
40,240 »	»	40,240 »	40,240 »	»	»	
15,025 »	»	15,025 »	15,025 »	»	»	
25,400 »	»	25,400 »	25,400 »	»	»	
9,500 »	»	9,500 »	9,500 »	»	»	
8,700 »	»	8,700 »	8,700 »	»	»	
12,000 »	7,000 »	19,000 »	19,000 »	»	»	
14,510 »	»	14,510 »	14,510 »	»	»	
10,000 »	80,000 »	90,000 »	90,000 »	»	»	
668,772 50	112,000 »	780,772 50	780,772 50	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Report. fr.
126	a.	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments. fr. 44,000 »
	b.	Subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique. 12,000 »
	a.	Commission royale des arts et des monuments. — Personnel 12,100 »
	b.	Jetons de présence des membres de la commission 5,800 »
127	c.	Frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs. 6,000 »
	d.	Bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments 2,000 »
	e.	Compte rendu des séances générales. — Indemnités des sténographes et frais de publication. 700 »
128	»	Rédaction et publication du bulletin des commissions d'art et d'archéologie
129	»	Frais de route et de séjour des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique, adjoints à la commission royale des arts et des monuments, et des membres correspondants de cette commission
		TOTAL DU CHAPITRE XIX. fr.
		CHAPITRE XX.
		SERVICE DE SANTÉ.
	a.	Inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, projetés ou en exploitation; personnel 5,000 »
	b.	Frais de route et de séjour, dépenses diverses et travaux relatifs à cette inspection 7,000 »
	c.	Frais des commissions médicales provinciales 60,000 »
150	d.	Service sanitaire des ports de mer et des côtes; subsides en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes; récompenses pour services rendus pendant les épidémies; publications relatives aux sciences médicales; subsides, souscriptions et achats de livres; impressions et dépenses diverses 34,000 »
	e.	Conseil supérieur d'hygiène publique; jetons de présence, frais de route et de séjour, frais de bureau et frais de publication des travaux du conseil 4,200 »
151	»	Académie royale de médecine
		TOTAL DU CHAPITRE XX. fr.

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1869.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1868.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
668,772 50	112,000	780,772 50	780,772 50	»	»	
56,000 »	»	56,000 »	56,000 »	»	»	
24,600 »	»	24,600 »	24,600 »	»	»	
6,000 »	»	6,000 »	6,000 »	»	»	
6,000 »	»	6,000 »	6,000 »	»	»	
761,572 50	112,000	873,572 50	873,572 50	»	»	
DIFFÉRENCE. fr.				»		
110,200 »	»	110,200 »	115,200 »	»	a) 5,000 »	a) La somme de 5,000 francs, allouée en 1868 pour le prix quinquennal des sciences médicales, disparaît du Budget de 1869.
27,140 »	»	27,140 »	27,140 »	»	»	
157,540 »	»	157,540 »	142,540 »	»	5,000 »	
DIMINUTION. fr.				5,000 »		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XXI.		
EAUX DE SPA.		
152	»	Traitement du commissaire du Gouvernement près la société concessionnaire des jeux de Spa.
		TOTAL DU CHAPITRE XXI. fr.
CHAPITRE XXII.		
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
153	»	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés.
		TOTAL DU CHAPITRE XXII. fr.
CHAPITRE XXIII.		
154	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget
		TOTAL DU CHAPITRE XXIII. fr.

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1869.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1868.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
7,000	»	7,000	7,000	»	»	
7,000	»	7,000	7,000	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
»	35,932	35,932	35,932	»	»	
»	35,932	35,932	35,932	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
5,900	»	5,900	5,900	»	»	
5,900	»	5,900	5,900	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres.	Pages.	
<i>Récapitulation.</i>		
I.	236	Administration centrale
II.	<i>ib.</i>	Pensions et secours.
III.	<i>ib.</i>	Statistique générale.
IV.	238	Frais de l'administration dans les provinces
V.	242	— dans les arrondissements
VI.	<i>ib.</i>	Milice
VII.	244	Garde civique.
VIII.	<i>ib.</i>	Fêtes nationales
IX.	<i>ib.</i>	Décoration civique et récompenses pécuniaires
X.	<i>ib.</i>	Légion d'honneur et Croix de fer
XI.	246	Agriculture
XII.	248	Voirie vicinale et hygiène publique.
XIII.	<i>ib.</i>	Industrie
XIV.	250	Poids et mesures
XV.	<i>ib.</i>	Instruction publique. — Enseignement supérieur
XVI.	252	— — — — — moyen
XVII.	254	— — — — — primaire
XVIII.	256	Lettres et sciences
XIX.	258	Beaux-arts
XX.	262	Service de santé.
XXI.	264	Eaux de Spa
XXII.	<i>ib.</i>	Traitements de disponibilité
XXII.	<i>ib.</i>	Dépenses imprévues
		TOTAUX. fr.

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1869.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1869.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1868.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
575,444 »	2,000 »	577,444 »	577,444 »	»	»	
49,000 »	4,094 66	53,094 66	49,094 66	4,000 »	»	
49,000 »	»	49,000 »	49,000 »	»	»	
1,115,200 »	50 71	1,115,250 71	1,146,788 84	»	51,538 13	
558,000 »	»	558,000 »	558,000 »	»	»	
70,000 »	»	70,000 »	70,000 »	»	»	
25,405 »	»	25,405 »	25,405 »	»	»	
104,000 »	»	104,000 »	104,000 »	»	»	
20,000 »	»	20,000 »	20,000 »	»	»	
»	222,000 »	222,000 »	222,000 »	»	»	
856,000 »	84,550 »	920,550 »	920,550 »	»	»	
1,165,550 »	»	1,165,550 »	1,165,550 »	»	»	
298,850 »	»	298,850 »	298,850 »	»	»	
75,800 »	»	75,800 »	75,800 »	»	»	
1,102,520 »	»	1,102,520 »	1,110,820 »	»	8,500 »	
1,255,206 »	27,587 80	1,262,593 80	1,265,693 80	»	1,100 »	
5,940,041 »	5,170 »	5,945,211 »	5,945,211 »	»	»	
576,740 »	78,000 »	454,740 »	474,211 89	»	19,471 89	
761,572 50	112,000 »	873,572 50	873,572 50	»	»	
157,540 »	»	157,540 »	142,540 »	»	5,000 »	
7,000 »	»	7,000 »	7,000 »	»	»	
»	55,952 »	55,952 »	55,952 »	»	»	
5,900 »	»	5,900 »	5,900 »	»	»	
12,076,168 50	571,185 17	12,647,353 67	12,708,963 69	4,000 »	65,610 02	
DIMINUTION. fr.				61,610 02		

(268)

ANNEXES
AU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
POUR L'EXERCICE 1869.



ANNEXE N° 1.



RELEVÉ

DES

PENSIONS ACCORDÉES DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1867.



ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ÉTAT NOMINATIF des fonctionnaires et employés ressortissant au Ministère

N° d'ordre.	NOMS.	PRÉNOMS.	DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.
1	Heyden	Jean-Sébastien	9 nov. 1809.	Régent à l'École moyenne de Tongres . . .
2	Simons	Laurent-Guillaume	25 juillet 1799.	Professeur à l'École normale et à l'École moyenne de Liège.
3	Crets	Guillaume-Hubert	26 juillet 1803.	Professeur à l'Athénée royal de Hasselt . . .
4	Coyon	Auguste-Anne	19 janvier 1806.	Professeur à l'Athénée royal de Namur . . .
5	Wesmael	Constantin	6 octobre 1798.	Professeur à l'École de médecine-vétérinaire de l'État.
6	Decondé	Adolphe	5 janvier 1808.	Directeur de l'École moyenne de Visé . . .
7	Geerts	Charles-Grégoire	11 octobre 1804.	Portier concierge à l'Athénée royal de Hasselt.
8	Rogier	Henri-Jean	14 mars 1805.	Professeur à l'Athénée royal d'Arlon . . .
9	Coppin	Louis-François	6 janvier 1822.	1 ^{er} régent à l'École moyenne de Diest . . .
10	Fagniaert	Nicolas-Joseph	12 déc. 1802.	Directeur de l'École moyenne communale de Quiévrain
11	Lefebvre	Hubert-Auguste	25 juin 1805.	Professeur à l'Université de Gand
12	Milet	Pierre-François	7 nov. 1808.	Directeur de l'École moyenne de Huy . . .
13	Myneke	Édouard-Jacques	15 octobre 1809.	Chef de bureau au Gouvernement provincial de la Flandre orientale.
14	Roelants	Joseph	20 mars 1799.	Huissier-messager des jurys d'examen pour les grades académiques.
15	Dering	Pierre	12 février 1795.	Concierge du Palais de la rue Ducale . . .
16	Daussoigne	Joseph	10 juin 1790	Directeur du Conservatoire royal de musique de Liège.
17	Meyer	Jean-Nicolas	14 déc. 1804.	Professeur à l'Athénée royal de Hasselt . . .
18	Cordens	Félix-Théodore	5 juillet 1799.	Chef de bureau au Gouvernement provincial du Limbourg.
19	Lambert	Jean-Hubert	25 sept. 1800.	Régent à l'École moyenne de l'État à Rœulx.
20	Milet	Pierre-François	7 nov. 1808.	Directeur de l'École moyenne de Huy . . .
21	Rogier	Jean-Henri	14 mars 1805.	Professeur à l'Athénée royal d'Arlon . . .
22	V ^e Paquet, née Bajard	Marie-Philippine	16 juin 1789.	Concierge de l'hôtel des jurys d'examen . . .
23	Dwelshauwers	Pierre-Joseph	8 mai 1807.	Régent à l'École moyenne de l'État d'Anvers.
24	Fraussen	Louis-Joseph	22 mars 1807.	Maître de musique à l'École moyenne de l'État à Turnhout.

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1869.

de l'Intérieur, admis à la pension du 1^{er} janvier au 31 décembre 1867.

NOMBRE d'années DE SERVICE.	TRAITEMENT moyen.	MONTANT DES PENSIONS allouées	MOTIFS pour LESQUELS LES PENSIONS ont été allouées.	DATE des ARRÊTÉS ACCORDANT LES PENSIONS.		Observations
Ans mois 27 11	1,605 »	(¹) 491 »	Infirmités . . .	1 janvier	1867.	(¹) Il jouit d'une pension totale de 746 francs, dont 283 francs payés par la Caisse centrale des instituteurs et professeurs urbains, et 463 francs par le Trésor public.
46 10	4,056 »	2,704 »	Age avancé . . .	Id	Id	(²) Il jouit d'une pension totale de 1,807 francs, dont 390 francs payés par la Caisse centrale des instituteurs et professeurs urbains, et 1,417 francs par le Trésor public.
40 2	2,729 »	(³) 1,417 »	Id	Id	Id	(³) Il jouit d'une pension totale de 1,804 francs, dont 526 francs payés par la Caisse centrale des instituteurs et professeurs urbains, et 1,278 francs par le Trésor public.
54 11	3,101 »	(⁵) 1,478 »	Id	Id	Id	(⁵) Il jouit d'une pension totale de 926 francs, dont 393 francs payés par la Caisse centrale des instituteurs et professeurs urbains, et 533 francs par le Trésor public.
30 »	4,455 »	4,455 »	Id	19 janvier	1867.	(⁴) Il jouit d'une pension totale de 1,804 francs, dont 526 francs payés par la Caisse centrale des instituteurs et professeurs urbains, et 1,278 francs par le Trésor public.
19 6	2,851 »	(⁴) 535 »	Id.	25 janvier	1867.	(⁴) Il jouit d'une pension totale de 926 francs, dont 393 francs payés par la Caisse centrale des instituteurs et professeurs urbains, et 533 francs par le Trésor public.
14 5	751 »	175 »	Id	4 février	1867.	(⁵) Il jouit d'une pension totale de 1,897 francs, dont 425 francs payés par la Caisse centrale des instituteurs et professeurs urbains, et 1,472 francs par le Trésor public.
39 »	2,948 »	(⁵) 1,472 »	Id.	19 mars	1867	(⁵) Il jouit d'une pension totale de 682 francs, dont 93 francs payés par la Caisse centrale des instituteurs et professeurs urbains, et 587 francs par le Trésor public.
22 »	1,862 »	(⁶) 587 »	Infirmités . . .	26 mars	1867	(⁶) Il jouit d'une pension totale de 834 francs, dont 369 francs payés par la Caisse centrale des instituteurs et professeurs urbains, et 465 francs par la Caisse provinciale des instituteurs ruraux de la province de Namur, et 226 francs par le Trésor public.
57 5	2,017 »	(⁷) 226 »	Age avancé . . .	2 avril	1867	(⁷) Il jouit d'une pension totale de 1,639 francs, dont 343 francs payés par la Caisse centrale des instituteurs et professeurs urbains, et 1,296 francs par le Trésor public.
55 11	7,666 »	7,469 »	Révision . . .	25 mars	1867	(⁸) Il jouit d'une pension totale de 1,270 francs, dont 518 francs payés par la Caisse centrale des instituteurs et professeurs urbains, et 752 francs par le Trésor public.
52 5	5,055 »	(⁸) 1,296 »	Age avancé . . .	14 juin	1867.	(⁸) Il jouit d'une pension totale de 977 francs, dont 460 francs payés par la Caisse centrale des instituteurs et professeurs urbains, et 517 francs par le Trésor public.
56 5	3,255 »	1,322 »	Infirmes . . .	4 juillet	1867	(⁹) Il jouit d'une pension totale de 1,621 francs, dont 343 francs payés par la Caisse centrale des instituteurs et professeurs urbains, et 1,278 francs par le Trésor public.
41 »	1,517 »	850 »	Age avancé . . .	1 ^{er} août	1867	(⁹) Il jouit d'une pension totale de 1,988 francs, dont 425 francs payés par la Caisse centrale des instituteurs et professeurs urbains, et 1,563 francs par le Trésor public.
41 11	1,450 »	922 »	Id	4 juillet	1867.	(¹⁰) Il jouit d'une pension totale de 687 francs, dont 115 francs payés par la Caisse centrale des instituteurs et professeurs urbains, et 572 francs par le Trésor public.
55 2	9,450 »	5,000 »	Révision . . .	12 juillet	1867	(¹⁰) Il jouit d'une pension totale de 1,621 francs, dont 343 francs payés par la Caisse centrale des instituteurs et professeurs urbains, et 1,278 francs par le Trésor public.
27 11	2,751 »	(⁹) 952 »	Infirmités . . .	25 juillet	1867	(¹¹) Il jouit d'une pension totale de 1,988 francs, dont 425 francs payés par la Caisse centrale des instituteurs et professeurs urbains, et 1,563 francs par le Trésor public.
52 9	2,868 »	1,445 »	Age avancé . . .	28 août	1867	(¹¹) Il jouit d'une pension totale de 1,988 francs, dont 425 francs payés par la Caisse centrale des instituteurs et professeurs urbains, et 1,563 francs par le Trésor public.
54 6	1,400 »	(¹⁰) 517 »	Id.	Id	Id	(¹²) Il jouit d'une pension totale de 1,988 francs, dont 425 francs payés par la Caisse centrale des instituteurs et professeurs urbains, et 1,563 francs par le Trésor public.
52 5	5,055 »	(¹¹) 1,278 »	Révision . . .	23 septembre	1867	(¹²) Il jouit d'une pension totale de 687 francs, dont 115 francs payés par la Caisse centrale des instituteurs et professeurs urbains, et 572 francs par le Trésor public.
40 5	2,948 »	(¹²) 1,555 »	Id	8 octobre	1867.	(¹³) Il jouit d'une pension totale de 687 francs, dont 115 francs payés par la Caisse centrale des instituteurs et professeurs urbains, et 572 francs par le Trésor public.
24 10	1,274 »	486 »	Infirmités . . .	Id	Id	(¹³) Il jouit d'une pension totale de 687 francs, dont 115 francs payés par la Caisse centrale des instituteurs et professeurs urbains, et 572 francs par le Trésor public.
20 5	2,020 »	(¹³) 572 »	Age avancé . . .	28 août	1867.	(¹³) Il jouit d'une pension totale de 687 francs, dont 115 francs payés par la Caisse centrale des instituteurs et professeurs urbains, et 572 francs par le Trésor public.
15 11	252 »	125 »	Infirmes . . .	12 octobre	1867.	(¹³) Il jouit d'une pension totale de 687 francs, dont 115 francs payés par la Caisse centrale des instituteurs et professeurs urbains, et 572 francs par le Trésor public.

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

N° d'ordre.	NOMS.	PRÉNOMS.	DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.
25	Neef	Joseph-Antoine	7 juillet 1796.	Vérificateur des poids et mesures à Anvers .
26	Lenger	Jean-Nicolas	22 avril 1809.	Membre de la Députation permanente du Conseil provincial du Luxembourg . . .
27	Heyden	Jean-Sébastien	9 nov. 1809.	Régent à l'École moyenne de Tongres . . .
28	Boudart	Victorien-Joseph	22 août 1801.	Professeur à l'Athénée royal de Bruxelles . .
29	Liebrecht	Félix	11 mars 1812.	Professeur à l'Athénée et à l'École normale des humanités de Liège.
30	Juste	Édouard	25 août 1825.	Professeur à l'Athénée royal de Namur . . .
31	Vincart	Joachim-Joseph	26 nov. 1804.	Vérificateur des poids et mesures à Malines.
32	Dulière	Auguste-Joseph	30 août 1802.	Maître d'études à l'École de médecine-vétéri- naire de l'État.

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1869.

NOMBRE d'années DE SERVICE.		TRAITÉMENT MOYEN	MONTANT DES PENSIONS allouées	MOTIFS pour LESQUELS LES PENSIONS ont été allouées	DATE des ARRÊTÉS ACCORDÉS LES PENSIONS	Observations.
Ans	Mois					
50	3	2,945	1,370	Age avancé	10 octobre 1867	
27	10	3,250	1,591	Infirmities	12 octobre 1867	
27	11	1,057	(14) 518	Révision	14 octobre 1867	(14) Il jouit d'une pension totale de 770 francs, dont 252 francs payés par la Caisse centrale de prévoyance des instituteurs et professeurs urbains, et 518 francs par le Trésor public.
50	4	4,594	(15) 1,826	Age avancé	19 novembre 1867	
18	5	5,065	(16) 1,449	Infirmities	22 novembre 1867	(15) Il jouit d'une pension totale de 2,221 francs, dont 395 francs payés par la Caisse centrale, et 1,826 francs par le Trésor public.
20	8	"	(17) 942	Id	Id	(16) Il jouit d'une pension totale de 1,554 francs, dont 105 francs payés par la Caisse locale de Liège, et 1,449 francs par le Trésor public.
36	7	2,595	1,460	Id	26 novembre 1867	(17) Il jouit d'une pension totale de 964 fr., dont 22 francs payés par la Caisse centrale de prévoyance des instituteurs et professeurs urbains, et 942 par le Trésor public.
41	10	2,450	1,625	Age avancé	5 décembre 1867	
TOTAL des 52 pensions			48,569			

Il y avait à servir, au 1^{er} janvier 1867, 198 pensions, montant à fr 294,848 »
 52 pensions ont été accordées pendant l'année 1867, elles s'élèvent à fr 48,569 »
 22 — se sont éteintes pendant la même année, elles s'élèvent à fr 42,105 »

La somme des pensions accordées dépasse celle des pensions éteintes de fr 6,264 »

De manière qu'au 1^{er} janvier 1868, il y avait à servir 209 pensions, s'élevant à fr 301,112 »

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 2.

PENSIONS CIVILES, PREMIER TERME A LIQUIDER.

ART. 5. — Allocation fr. 10,000 »

L'allocation portée aux Budgets des exercices précédents, pour premiers termes des pensions à accorder éventuellement, était de 6,000 francs. Cette somme a été reconnue insuffisante, pour les causes ci-après désignées, savoir :

1° La mise à exécution de la loi du 1^{er} juin 1850, sur l'enseignement moyen, qui a créé une nouvelle catégorie de fonctionnaires, en faisant passer au service de l'État tous les membres du personnel administratif et enseignant des athénées et des écoles moyennes, instituées en vertu de ladite loi.

2° La mesure prise par la Chambre des Représentants, dans sa séance du 11 avril 1856, de considérer comme fonctionnaires de l'État, les membres du personnel administratif et enseignant des Conservatoires royaux de musique de Bruxelles et de Liège.

3° La faveur accordée aux professeurs de l'enseignement supérieur, en fonctions avant le 1^{er} juillet 1844, et déclarés émérites en exécution des articles 83, 84 et 85 du règlement du 25 septembre 1846, de pouvoir dépasser le *maximum* fixé par la loi du 17 février 1849, ainsi que le porte le libellé de l'article 79 du Budget du Département de l'Intérieur, pour l'exercice 1861.

4° La loi du 26 avril 1865, qui a modifié, en faveur des membres du personnel des établissements d'instruction moyenne, l'âge de la mise à la retraite, en le portant à cinquante-cinq au lieu de soixante-cinq ans, fixé par la loi du 17 février 1849, et qui a admis pour les diplômes de capacité, ainsi que les services rendus dans l'enseignement moyen communal, à raison desquels il n'a pas pu y avoir de participation, soit à une caisse locale de retraite ou à la caisse centrale de prévoyance des instituteurs et professeurs urbains.

5° La loi du 10 mai 1866, qui modifie l'âge et admet les diplômes ainsi que les services communaux rendus dans l'enseignement primaire, en faveur des inspecteurs provinciaux et des professeurs des écoles normales de l'État.

DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1869.

Par suite de l'insuffisance de l'allocation de 6,000 francs, il est arrivé souvent que les sommes ont dû être imputées sur le Budget de la Dette publique. C'est pour obvier à cet inconvénient et pour satisfaire à la demande du Département des Finances, que l'on porte le crédit de l'article 5, à la somme de 10,000 francs.

(276)